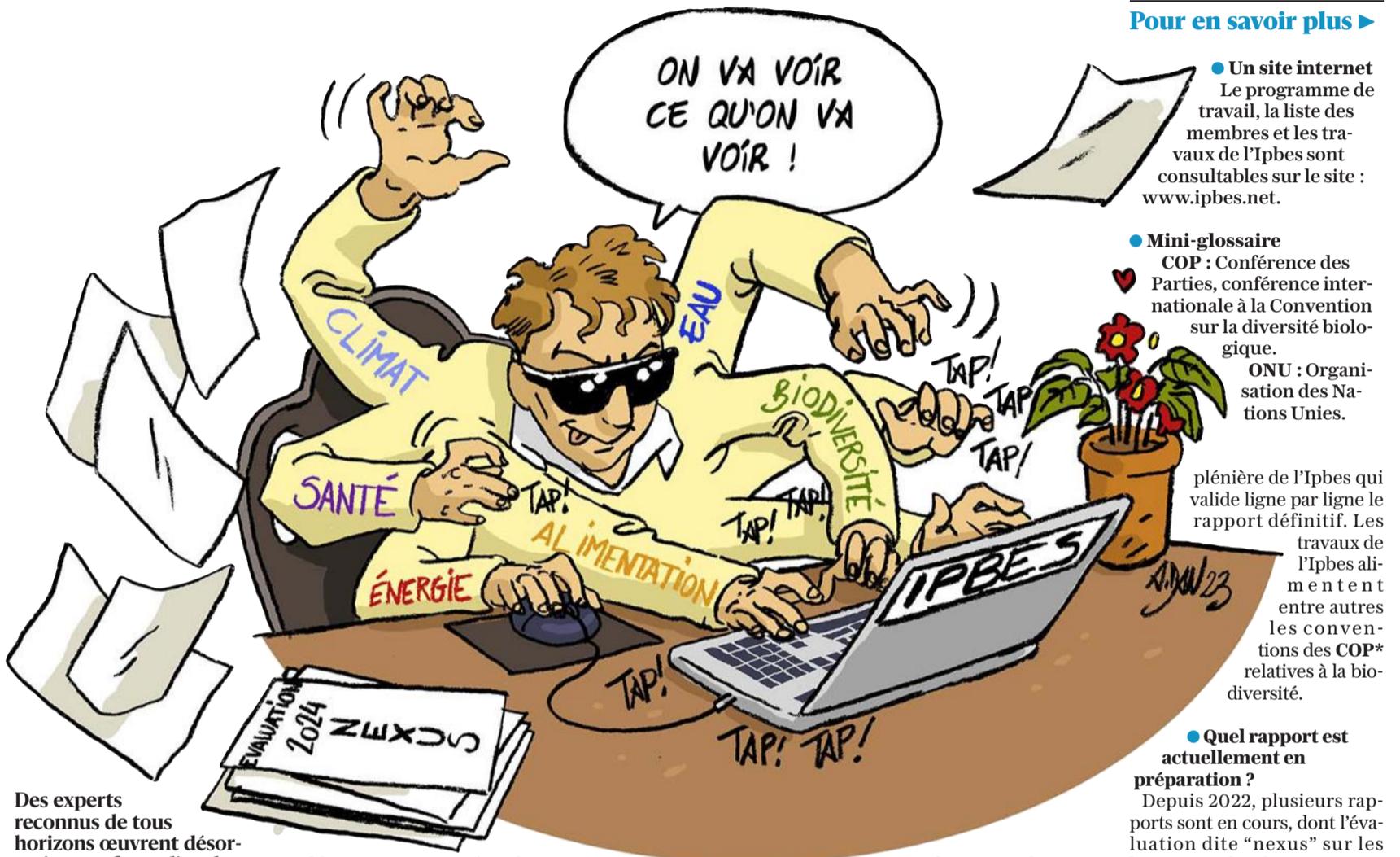


Nature

Une plateforme internationale pour évaluer la biodiversité

Pour en savoir plus ►



● **Un site internet**
Le programme de travail, la liste des membres et les travaux de l'Ipbes sont consultables sur le site : www.ipbes.net.

● **Mini-glossaire**
COP : Conférence des Parties, conférence internationale à la Convention sur la diversité biologique.
ONU : Organisation des Nations Unies.

plénière de l'Ipbes qui valide ligne par ligne le rapport définitif. Les travaux de l'Ipbes alimentent entre autres les conventions des COP* relatives à la biodiversité.

● **Quel rapport est actuellement en préparation ?**

Depuis 2022, plusieurs rapports sont en cours, dont l'évaluation dite "nexus" sur les liens entre biodiversité, eau, alimentation, santé, dans le contexte du changement climatique. Sept chapitres sont élaborés, chacun ayant sa propre équipe de contributeurs. Je fais partie des auteurs principaux du chapitre introductif. Après un premier examen externe qui s'est tenu début 2023, une réunion des auteurs s'est déroulée en mars, en Afrique du Sud, pour examiner les quelque 800 commentaires reçus sur le pré-rapport. Le processus se poursuit et doit se terminer fin 2024 avec le rapport final.

Des experts reconnus de tous horizons œuvrent désormais pour factualiser la situation de la biodiversité à l'heure de la 6^e extinction de masse des espèces.

● Qu'est-ce que l'Ipbes ?

Tout le monde connaît le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui est l'organisme chargé d'évaluer le changement climatique en cours. L'Ipbes (que l'on prononce "ip'bèsse") est la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. C'est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

Elle a été fondée en 2012 à l'initiative de l'ONU*. Son rôle est d'apporter une expertise scientifique sur la biodiversité auprès de ses États membres, au nombre de 140 à ce jour. Elle est composée de scientifiques volontaires de toutes les disciplines (biologiques, économiques, sociales) qui sont accrédités par leur gouvernement, mais indépendants. Pour le moment, l'Ipbes a publié huit rapports d'évaluation, notamment sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire en 2016 et une évaluation globale sur la

biodiversité en 2019.

● Comment sont produites les évaluations de l'Ipbes ?

Des groupes de plus d'une centaine de chercheurs, équilibrés en disciplines, régions géographiques et genres, sont constitués pour travailler sur des thématiques spécifiques. Celles-ci sont définies à la demande des États membres, avec l'appui d'un panel scientifique multidisciplinaire. Environ trois années sont nécessaires pour aboutir à la publication

d'une évaluation Ipbes. Le fonctionnement est itératif : une version provisoire est soumise à une lecture critique faite par toutes les personnes et corps (gouvernements, ONGs) intéressés à le faire, ce qui donne lieu à une nouvelle version à nouveau soumise à relecture, ceci à trois reprises. Les remarques jugées pertinentes sont prises en compte pour faire évoluer le document. Néanmoins, ce sont toujours les experts de l'Ipbes qui ont le dernier mot, sur la base des connaissances scientifiques. C'est finalement l'assemblée

Paroles d'expert

L'existence de l'Ipbes est indispensable pour mettre à disposition des faits scientifiques incontestables sur la biodiversité. Comme dans toute démarche scientifique, l'appartenance à une nation est vite oubliée par les experts. Leurs considérations sont sans frontières. La réunion d'écologues, de sociologues, de climatologues, de politologues, d'économistes de l'environnement, etc., est très fructueuse. Elle permet d'obtenir des résultats d'une grande portée auxquels n'auraient pu parvenir des

scientifiques d'une seule discipline. Les concepts sont ainsi traduits de manière compréhensible, en particulier des politiques. Si les rapports ont vocation à nourrir objectivement les réflexions, il appartient en effet aux politiques de prendre des décisions contraignantes pour agir en conséquence.

Patrick Giraudoux ● Professeur émérite d'écologie à l'université de Bourgogne-Franche-Comté, unité de recherche chrono-environnement



Abonnement ● Une revue pour les passionnés

Avec deux numéros par an depuis 2005, la revue scientifique *BFC Nature* s'adresse aux passionnés de nature en Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs centaines de sujets, articles scientifiques, notes et illustrations riches et variées apportent matière à réflexion sur notre patrimoine naturel régional et national. Pour s'abonner : www.bfcnature.fr.

► Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Daniel Alexandre.
Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration de Patrick Giraudoux

► Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature, association rassemblant vingt-six structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».